

**Titre du Projet : Informatisation et Connexion à Internet
de l'Académie Africaine des Langues**

**Porteur du Projet: ACADEMIE AFRICAINE DES LANGUES
(ACALAN)**

Durée du projet : Trois ans (2003-2006)

Budget total : 24. 385. 080 F.CFA

Montant sollicité : 24.385.080 FCFA

Contributions P.T.F. :

Contrepartie du Budget National : Charges récurrentes

I. Porteur du Projet :

Le porteur du Projet est l'Académie Africaine des Langues (ACALAN). Créée par décret N° 01 -398/P-RM du 7 septembre 2001 et placée sous l'autorité du Président de la République du Mali, l'Académie Africaine des Langues est une institution à caractère scientifique qui a pour mission la valorisation des langues africaines en vue de promouvoir leur usage entre communautés africaines, et contribuer à la réalisation de l'unité africaine. Elle a pour mission, entre autres, l'impulsion de la recherche sur les langues africaines en collaboration avec l'ensemble des institutions de recherche, le développement des activités de recherche et la mise en place de cadre de concertation à l'intention des chercheurs, la valorisation et l'application des normes linguistiques, l'appui technique aux Etats africains pour la formulation et la mise en œuvre de leur politique linguistique, en particulier, dans le domaine de la création ou du développement de structures nationales de promotion des langues africaines. Son siège est au Mali.

Courriel : acalan@malinet.ml ; POB 10 Phone : (223) 223.84.47 ; Fax : (223) 223. 84. 50

Coordinateur du Projet :

Mission de l'Informatique et des Nouvelles Technologies de l'Information : Courriel : obamba33@hotmail.com BP: 5467 ; Tel : (223)223.04.13 (223)223.04.21 Fax : (223) 223.0418 ; Portable : (223) 674.84.96 Bamako, République du Mali

II. Contexte et justification

2.1. Contexte

La Décision CM/Déc.613, adoptée par le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA à Lusaka en Zambie en Juillet 2001, a salué l'initiative prise par le Mali de proposer la création de l'Académie Africaine des Langues (ACALAN) et a invité tous les Etats membres, la société civile ainsi que toute la communauté scientifique africaine et internationale à participer activement aux activités de l'Académie et à apporter le concours financier et technique nécessaire à la création et à la conduite des dites activités.

L'UNESCO et l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) ont apporté un appui technique et financier dans l'organisation de la Consultation Africaine pour la validation scientifique et technique de l'Académie.

Suite à la Consultation Africaine et à la Décision CM/Déc 613, les experts gouvernementaux réunis du 5 au 7 février 2002 à Addis Abéba en Ethiopie ont examiné et approuvé le projet de Statuts de l'Académie Africaine des Langues comme Institution spécialisée de l'Union Africaine, ayant son siège à Bamako en République du Mali.

L'Académie Africaine des Langues vise, entre autres objectifs à :

- impulser la recherche sur les langues africaines en général, et sur les langues transfrontalières véhiculaires en particulier,
- mettre en synergie les efforts des chercheurs sur les langues africaines,
- valoriser les langues africaines en vue de promouvoir leur usage,-
- favoriser les échanges culturels entre les communautés africaines,
- contribuer à la réalisation de l'Union Africaine.

2.2. Justification

L'installation d'un site web, permettant de diffuser à l'intention de tous les bénéficiaires – linguistes, chercheurs, institutions de recherche sur les langues africaines, populations africaines- diverses informations sur les activités statutaires de l'Académie d'une part, et sur l'état d'avancement des travaux de recherche et de valorisation des langues africaines d'autre part, s'est donc avérée indispensable. La réalisation de ce site web est en cours, grâce à la contribution de l'UNESCO pour un montant de.....dollars US.

Toutefois, le site web, une fois installé devra faire l'objet d'entretien et d'actualisation pendant les trois prochaines années, en attendant la prise en charge de l'Académie par l'Union Africaine.

Les langues africaines étant appelées à jouer un rôle primordial dans le développement des systèmes éducatifs des Etats africains, l'appui à apporter pendant la période 2003-2006 s'inscrit donc dans le cadre de l'assistance au renforcement quantitatif et qualitatif des capacités institutionnelles en matière d'éducation et de formation d'une part, et à l'amélioration des conditions de vie des populations à la base d'autre part.

III . Objectifs

3.1. Objectifs Généraux :

L'informatisation et la connexion à Internet de l'Académie Africaine des Langues a pour objectifs généraux de :

- Diffuser les résultats des travaux de recherche sur les langues africaines par une mise en synergie des efforts des chercheurs sur les langues africaines ;
- Favoriser les échanges entre les linguistes et les chercheurs travaillant sur les langues africaines et contribuer ainsi à la promotion et à la valorisation des langues africaines

3.2. Objectifs spécifiques : Entre autres objectifs spécifiques, on retiendra :

- La dissémination accrue des résultats et des données sur la recherche sur les langues africaines ;
- Une meilleure harmonisation des normes linguistiques et utilisation des langues africaines dans divers domaines de la vie publique en général, et dans les systèmes éducatifs en particulier ;
- Une large et fréquente exploitation du forum d'échange et du Web des linguistes

IV . Résultats attendus

- Données linguistiques et résultats des travaux de recherche régulièrement mis à jour et disponibles sur le site ;
- Normes linguistiques harmonisées et intégrées dans les manuels scolaires et documents officiels des services publics et parapublics ;
- Nombre et diversité des échanges de vue entre chercheurs, linguistes et utilisateurs du site et nombre et diversité des domaines de la vie utilisant les langues africaines

V. Déroulement du Projet

Le projet se déroulera en deux phases.

1^{ère} Phase :

La première phase, déjà en cours d'exécution grâce à une première contribution annoncée de l'UNESCO, consistera en l'élaboration des termes de référence et au lancement de l'appel d'offres au plan national pour la réalisation du site Internet. L'achat des équipements complémentaires pour l'informatisation de l'Académie. Cette phase se bouclera par le choix d'un constructeur et la réalisation du site suivant les spécifications souhaitées par l'académie africaine des langues, sa réception et son lancement à travers une cérémonie de présentation au public au siège de l'Académie à Koulouba, l'insertion dans les journaux de la place pour communiquer l'Ur du site au public.

2^{ème} Phase :

Cette phase sera marquée par l'informatisation de l' Académie qui se fera par la mise en place d'un système de réseau informatique permettant l'échange et le partage des informations entre les services et bureaux de l'Acalan, la formation du personnel aux techniques de mise à jour et d'animation du site, de création de présentations sur support PowerPoint et la connexion Internet de toutes les machines de l'Académie.

6. Les Partenaires :

Les partenaires du Projet sont : l'Unesco, l'AIF,

ANNEXE

BUDGET

L'enveloppe financière nécessaire à la réalisation du projet s'élève à : **24.385.080 F CFA**

Reparti sur les postes ci-après :

1. Equipements

Spécifications	Quantité	Prix en F .CFA
Ordinateur portable Compaq Presario PIV 1,6 GHZ - 256 Mo- DD 30 Go –DVD - Graveur - Modem – Réseau- Windows XP – Clavier AZERTY –Ecran 15" avec sacoche	01	2. 550.000
Onduleur PC Smart UPs 700 VA	01	350.000
Projecteur Toshiba TLP X 175 Pointeur électronique	01	5.241.440
Ecran mural 175X175	01	288.640
Tableau et rouleau de conférence	01	105.000
Mise en réseau	01	5.000.000

2. Création, Hébergement et mise à jour annuelle du Site

Création du site	4.150.000
Hébergement annuel	700.000 forfait /an
Mise à jour	500.000 forfait /an

3. Formation et achat de logiciels

	Modules de formation	Tarif horaire	Montant	Période indicative
1ère Semaine 20h/semaine	PowerPoint	5000	100.000	2ème phase du projet
2ème Semaine 20h/semaine	PowerPoint	5000	100.000	2ème phase du projet
3ème Semaine 20h/semaine	InterNet	5000	100.000	2ème phase du projet
4ème Semaine 20h/semaine	InterNet	5000	100.000	2ème phase du projet
5ème Semaine 20h/semaine	Animation du Site	5000	100.000	2ème phase du projet
Achat de logiciels de traduction et autres sur les langues			5.000.000 forfait	

TOTAL : 24.385.080 F. CFA

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

ACALAN Collection

2003

Informatisation et Connexion a Internet de l 'Académie Africaine des Langues

ACALAN

ACALAN

<http://archives.au.int/handle/123456789/1469>

Downloaded from African Union Common Repository